

**LA VIE DU POLE FORESTIER :**

- Depuis le début de l'année nous avons scié 162 M3 pour 133 Usagers. La scierie au service des usagers nécessite une maintenance permanente et des investissements dans le souci d'améliorer la qualité du travail et la sécurité des bénévoles.
- L'attitude des syndics des propriétaires est un frein au développement de l'usage, de plus, depuis le mois de mai, le syndic des usagers de La Teste raisonne comme eux.

**LES EVENEMENTS A VENIR**

**PERMANENCES**

Tous les mois jusqu'en juin 2019:

La Teste : 1<sup>er</sup> samedi

Gujan : 2<sup>ème</sup> samedi

Arcachon : 3<sup>ème</sup> samedi

Cazaux : 4<sup>ème</sup> samedi

( voir site

[www.addufu.org](http://www.addufu.org) pour plus de détail)

**JOURNEE VERTE**

Samedi 10 novembre 2018 à la  
Maison des associations de Gujan

**ASSEMBLEE GENERALE**

SAMEDI 26 JANVIER 2019

A 14 h 30 à la Maison des  
Associations de Gujan Mestras

**L'ANIMATION :**

- La Fête de l'Usage s'est déroulée le dimanche 16 septembre 2018 dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. En plus des animations et échanges habituels, nous avons choisi de mettre en avant le lien entre la forêt, l'ostréiculture et le patrimoine maritime. Vous êtes venus très nombreux participer et soutenir notre action et on vous en remercie.



- Les Forums des Associations à La Teste de Buch et à Gujan ont permis de nombreuses et nouvelles rencontres avec les Usagers. Nous adressons nos remerciements au gérant de Leclerc et celui d'Hyper U.
- Plusieurs visites d'élèves du primaire ont eu lieu à la Cabane d'Arnaud pour découvrir l'histoire de la Forêt Usagère et les Droits d'Usage, l'apiculture, le gemmage, la faune et la flore.
- En mai, la visite des BTS « Gestion forestière » du Lycée de Bazas.
- En mai, la visite des apprentis menuisiers du Lycée de La Mer de Gujan Mestras.
- En octobre nous avons reçu à la scierie des étudiants de l'école d'Architecture de Bordeaux, ainsi que des étudiants Erasmus en Master " environnement, écologie" et un groupe d'étudiants thaïlandais.
- Nous élaborons, en partenariat avec des enseignants une plaquette pédagogique à l'intention des « 6 – 11 ans ».

---

## LES DOSSIERS JURIDIQUES

- Coupe illégale de pins vifs sur les parcelles de Bourassouze et La Peyrique: Nous avons été alerté le 15 septembre et après visite sur les lieux nous avons fait part de notre colère à la mairie de La Teste. Le syndic des Usagers s'est déplacé le mardi 18 septembre pour faire cesser la coupe. Depuis, nous avons porté plainte en nous constituant partie civile. Nous souhaitons vivement que les communes de Gujan et La Teste s'engagent pour la défense des usagers.
- Affaire Palueau : un permis d'aménager a été renouvelé sur la parcelle CW 75 de Cazaux. L'ADDUFU soutient que cette parcelle est en Forêt Usagère et dénonce le PLU. L'ADDUFU a perdu le procès en 1<sup>ère</sup> instance. Nous avons fait appel de cette décision et attendons la date de l'audience.
- Affaire Bidet : Suite à l'incendie de la Cabane d'Arnaud, un contentieux qui oppose d'une part, l'apiculteur et d'autre part, la MACIF et l'ADDUFU est passé au tribunal le 10 septembre. L'ADDUFU conteste, entre-autre, le montant des préjudices réclamés et non justifiés par l'apiculteur. Attente du délibéré pour le 26 novembre .



- Construction illégale de la cabane de M. Boigné : Le jugement rendu le 26 mars 2015 a décidé de la relaxe Monsieur Boigné. La commune de La Teste et la DREAL n'étaient pas présentes au procès et malheureusement l'ADDUFU n'était pas partie civile dans ce dossier.

- Plaintes déposées par un groupe de propriétaires : l'ADDUFU est accusée de vol de bois. Accusation erronée car d'une part, face au refus des syndics des propriétaires, le 11ème lieu de la Transaction de 1759 est mis en application, et d'autre part, les bois appartiennent aux Usagers. Les "ayant-pins" ne sont pas propriétaires des bois.

## LES DOSSIERS EN COURS

- Révision du PLU de La Teste de Buch : Nous avons demandé à Monsieur le Maire de ne pas supprimer l'appellation NRFU (Naturelle Remarquable en Forêt Usagère) pour les 3800 ha de Forêt Usagère. Cette suppression de zonage particulier serait préjudiciable à la FU et aux droits qui s'y rattachent. Nous avons confirmé notre position le 24/11/2017 en réunion de concertation PLU devant M. le Maire et ses adjoints spécialisés, les services de l'urbanisme et de l'état. Nous avons été soutenus par d'autres associations présentes. Nous avons renouvelé notre position lors d'une audience en août auprès du Maire de La Teste. L'enquête d'utilité publique devrait se dérouler en début 2019 et ce sera l'occasion pour chacun de faire connaître sa position.
- Procédure de rectification du cadastre de La Teste : nous demandons de corriger l'affectation des parcelles cédées à la Ville de Gujan lors du procès de cantonnement de Gujan perdu par les propriétaires. Certaines d'entre elles étant affectées, à tort, à La Teste. La mairie recherche les titres de propriété.
- Intervention auprès du sous-préfet : nous lui avons demandé la rectification du périmètre de la Forêt Usagère dans les documents NATURA 2000.

---

## GEMMAGE

- La démarche d'élaboration d'un « Guide de bonnes pratiques du gemmage » se poursuit en collaboration avec la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Nous souhaitons que ce document soit rapidement validé.

---

NOUS CONTACTER :

ADDUFU - BP 60520 - La Teste de Buch 33164

Pôle Forestier Route de Cazaux en face du ZOO (06 80 61 60 65)

e- mail: [contact@addufu.org](mailto:contact@addufu.org); Site : [www.addufu.org](http://www.addufu.org) ; Facebook : addufu.org